Tourisme

DOSSIER DE PRESSE

La randonnée dans le Cantal

rando.cantal.fr

CONTACT

Stéphanie RENAUX
Attachée de presse
04 71 46 22 78
srenaux@cg15.fr

SOMMAIRE

• 20 ans d'actions en faveur de la randonnée dans le Cantal p. 3

• Répartition de l'offre d'itinéraires au PDIPR inscrits sur le territoire Départemental – Les Contrats de Garantie Qualité p. 4

• Itinéraires existants en cours d'actualisation ou de normalisation en vue d'une inscription au PDIPR p. 5

• Investissements réalisés sur la période 1995-2012 p. 6

• Les gîtes d'étape et de séjour p. 7

• La promotion de la randonnée p. 8

• La communication de Cantal Destination p. 9

• Les acteurs de la randonnée dans le Cantal p. 11

20 ans d'actions en faveur de la randonnée dans le Cantal

Depuis près de 20 ans, le Conseil Général du Cantal a accompagné l'aménagement de plus de 3 000 kilomètres d'itinéraires de randonnée fréquentés par les marcheurs, cavaliers ou vététistes.

• 1995 : adoption par le Département du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée *(PDIPR)*.

• **2 objectifs** :
- **favoriser** la découverte de sites naturels et de paysages ruraux par la pratique de la randonnée pédestre, équestre ou VTT,
- **protéger** un patrimoine rural d'une richesse considérable : les chemins ruraux.

• Recueil de parcours sur lequel le Département entend poursuivre la structuration **d'un réseau d'itinéraires entretenu, ouvert, accueillant et varié** : le PDIPR est évolutif.

• L'**ambitieux programme d'actions** du Département visant tout à la fois :
- l'amélioration de la qualité des itinéraires et des hébergements d'étape,
- l'harmonisation des initiatives et des interventions,
- le développement d'actions d'information, de promotion et de commercialisation.

Quelques dates

• **27 juin 1995** : adoption du projet de PDIPR.
• **1997** : Mise en place de la charte de signalétique départementale et réalisation d'un guide technique sur la randonnée à l'attention des porteurs de projets, réédité en **2006**.
• **25 mai 2009** : inauguration du site rando.cantal.fr,
• **2012** : mise en œuvre des Contrats de Garantie Qualité des Itinéraires de Randonnée.

Répartition de l'offre d'itinéraires inscrits sur le territoire départemental

• **3 170 kilomètres d'itinéraires inscrits au PDIPR**.

Depuis 1995 : plus de 3000 kilomètres d'itinéraires pédestres, équestres ou VTT ont été aménagés et mis en valeur par les Communes, les Communautés de Communes, le Syndicat mixte du Puy-Mary, le Parc des Volcans et les associations habilitées, avec le soutien technique et financier du Département, dont :

• pistes équestres : 260 km

• Chemins de Saint-Jacques de Compostelle : 175 km.

• 1 652 km d'itinéraires de Petite Randonnée (pour 201 PR) :
- PR bleu : 65 itinéraires, 303 km.
- PR jaune : 104 itinéraires, 907 km
- PR vert : 32 itinéraires, 442 km.

• 1 083 km d'itinéraires VTT *(70 itinéraires)* :
- VTT vert : 16 itinéraires, 101 km.
- VTT bleu : 28 itinéraires, 365 km.
- VTT rouge : 18 itinéraires, 359 km.
- VTT noir : 8 itinéraires, 258 km.

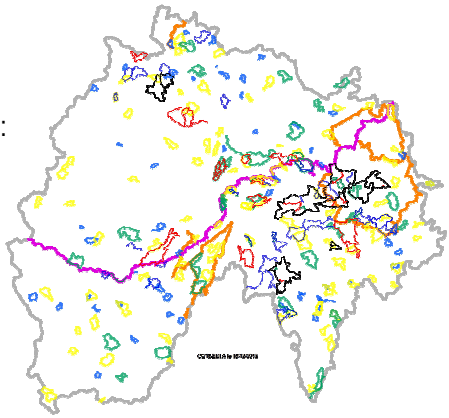

Les Contrats de Garantie Qualité

• **Garantir une qualité constante sur les itinéraires autres que GR et GRP** : déploiement du dispositif lié aux Contrats de Garantie Qualité des itinéraires de randonnée inscrits au PDIPR avec 13 Communautés de Communes et le Syndicat Mixte du Puy-Mary *(soit 85 % du réseau inscrit au PDIPR)*. Un travail est en cours avec les autres Communautés de Communes pour étendre le dispositif qualité à tout le département.

Itinéraires existants en cours d'actualisation ou de normalisation en vue d'une inscription au PDIPR

GR et GRP

• Offre de randonnée composée également d'itinéraires d'intérêt départemental, les GR et GRP *(itinéraires de Grande Randonnée et de Grande Randonnée de Pays)*, dont l'entretien et la mise en valeur sont assurés par le **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre** *(CDRP - affilié à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre)* et son réseau de baliseurs bénévoles.

• **Contrat de partenariat** avec le CDRP qui assure l'entretien des **520 kilomètres de GR et GRP** et bénéficie pour cela d'une subvention annuelle dans la limite de **11 000 €**.

- GR4
- GR 400
- GRP de Saint-Flour *(3 boucles)*

• Itinéraires **en cours d'actualisation** en vue d'une inscription au PDIPR.

Les autres itinéraires

• Le PDIPR étant **évolutif**, d'autres itinéraires existants continuent à se porter **candidats à une reconnaissance à ce label départemental**.

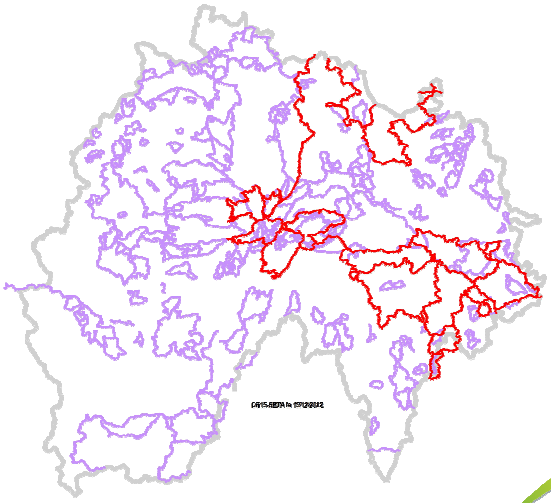

Investissements réalisés sur la période 1995-2012

• **Plus de 8,5 M€ d'investissements depuis 1995**, dont 1,4 M€ apportés par le Département sous forme de subventions *(6,17 € investis pour 1 € de subvention)*.

• **Nature des investissements aidés :**
- aménagement, réhabilitation et entretien des itinéraires *(panneaux de signalisation, franchissements de clôtures, passerelles…)* ;
- création et modernisation des gîtes d'étape et de séjour ;
- édition de topoguides.

A son échelle, ce réseau de randonnée participe à l'activité économique et touristique du département et concourt à son attractivité. Il sert également de support à de nombreuses manifestations organisées par des associations *(notamment, 27 courses hors stade et fête de la randonnée en 2012 pour 12 865 participants)***.**

Les gîtes d'étape et de séjour

• **60 gîtes d'étape ou de séjour** représentant une **capacité d'accueil de 1639 lits touristiques.** Equipements pouvant accueillir chacun 27 personnes en moyenne.

• **30 % des lits sont labellisés** *(Gîtes de France, Rando Accueil…)*.

• **43 Communes** disposent d'au moins un gîte d'étape et de séjour *(soit 17 %)*.

• **55 %** de l'offre se situe sur le périmètre du **massif cantalien** et leur **bon maillage** permet de favoriser l'itinérance *(randonnées sur plusieurs jours)*.

• Le Département accompagne la **création** et la **modernisation** de ces équipements.

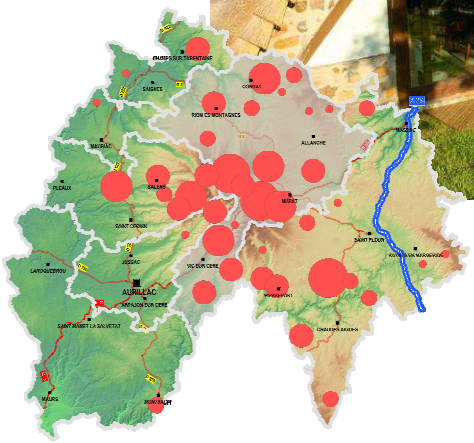

La promotion de la randonnée

Le site internet www.rando.cantal.fr

• Dédié exclusivement à la randonnée dans le département, mis en ligne dès 2009.

• Sélection d'itinéraires disponible en permanence, au contenu régulièrement enrichi pour :

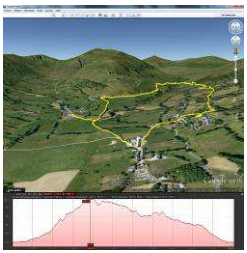

- trouver des informations sur le balisage en vigueur, les conseils pour une randonnée sans souci, les topo-guides disponibles, les actus sur les évènements de pleine nature, des photos et une cartothèque,
- télécharger gratuitement des idées de parcours pédestres ou VTT pour tous les niveaux à travers des fiches rando au format pdf, qui sont également utilisés par les Communautés de Communes et offices de tourisme pour renseigner les randonneurs.
- télécharger les traces pour une fonctionnalité GPS,
- visionner les itinéraires de randonnées en 3D avec l'application Google Earth

• **Plus de 28 000 connexions en 2012**.

Les topoguides

• **Concours technique et financier** du Département pour l'édition du guide **Chamina** et du guide des GR et GRP de la **Fédération Française de la Randonnée Pédestre** :

- nouvelle édition du guide Chamina "Le Cantal" *(parution mai 2013)*, une sélection parmi les 35 plus belles balades du département,
- nouvelle édition du guide "Volcan du Cantal – Pays de Saint-Flour et de Ruynes-en-Margeride" de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre *(annoncée pour fin juin 2013)*.

La communication de Cantal Destination

Des actions de promotion de la randonnée sont mises en œuvre par Cantal Destination qui, au travers de ses outils de communication et de sa signature "Voyagez sur le plus grand volcan d'Europe", promeut un tourisme d'espace.

La randonnée dans la presse et les médias :

• **En direction des amateurs de randonnée au travers de médias spécialisés rando ou nature :** Cantal Destination a organisé ou participé en 2012 et 2013 aux reportages réalisés par Nature en France, Cheval pratique *(70 000 ex)*, I-Trekking *(35 000 visiteurs par mois)*, Grands reportages *(72 000 ex)*, Equimag *(mensuel belge)*….

• **En direction du public au travers de médias généralistes français ou étrangers :** TF1, The Guardian, Pleine Vie, Het Laatste Nieuws *(1er quotidien flamand de Belgique)*, Sud Presse, Massif Central Magazine, RTBF

• Cantal Destination contribue également à la mise à jour d'informations sur la randonnée dans les **guides touristiques** : Guide du Routard chez Hachette, Géoguide de Gallimard, Guide vert de Michelin.

Un partenariat avec « Randos-Balades » en 2013

• Cantal Destination a conclu un partenariat en 2013 avec le magazine "Randos-Balades" *(bimensuel édité à 31 000 exemplaires essentiellement par abonnement auprès d'une cible qualifiée, 100 000 lecteurs estimés)*. Des articles et reportages sur le Cantal ont été ou seront diffusés dans les numéros 112, 113 et 114 de mars à août 2013.

Une application mobile pour les randonneurs

• En partenariat avec le CRDTA, Cantal Tourisme proposera prochainement sur son nouveau site internet une application mobile qui permettra de télécharger 20 randonnées dans le Cantal issues du PDIPR. Une première présentation de cette nouvelle application mobile aura lieu fin juin 2013.

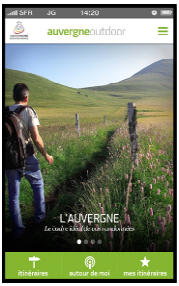

Le nouveau site internet de Cantal Destination

• Mise en ligne automne 2013.

Les partenaires du PDIPR et acteurs de la randonnée dans le Cantal

• Service Environnement du Conseil Général du Cantal
• Service Education Sport Jeunesse Culture (CG 15)
• Direction des Affaires Juridiques, d'Appui aux Collectivités, de la Prospective et des Systèmes d'Information (CG 15)
• Service des Transports (CG 15)

• Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
• Direction Départementale du Territoire
• Cadastre
• Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

• Communes
• Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
• Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne

• Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne
• Agence départementale Cantal Destination
• Agences locales de tourisme et offices de tourisme

• Comité Départemental de la Randonnée Pédestre
• Comité Départemental de la Randonnée Equestre
• Comité Départemental de Cyclisme et de Cyclotourisme

• Les prestataires privés *(hôteliers, campings, restaurateurs, équipementiers…)*
• Les accompagnateurs de moyenne montagne

• Les propriétaires privés